

Info travaux

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN - CENON PALMER DEMARRAGE DES TRAVAUX PHASE 2 et 3

Bordeaux,
le 17 septembre 2026,

Madame, Monsieur,

Bordeaux Métropole vous informe qu'une **nouvelle phase** de travaux des espaces publics et voiries du Projet de Renouvellement Urbain de Cenon, secteur Palmer, va démarrer à compter du **lundi 21 septembre 2026 pour une durée prévisionnelle de 3 mois**.

Les 2^{ème} et 3^{ème} phase consistent à réaliser des travaux sur le réseau d'assainissement à l'intersection de la rue A. Briand et de la rue E. Rostand puis à démarrer les travaux d'aménagement sur la rue E. Rostand.

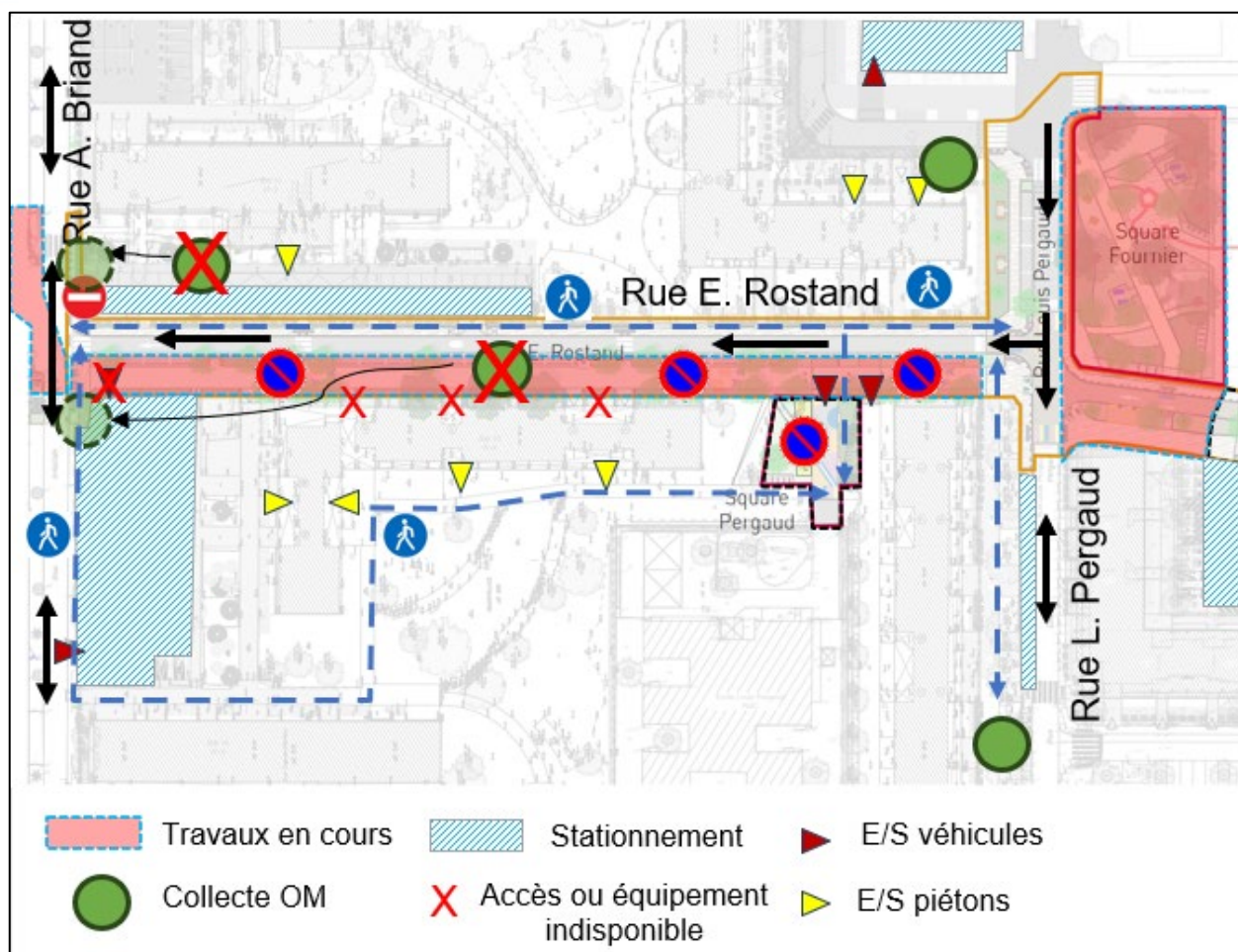
Pour permettre l'exécution des travaux de la phase 2 qui est prévue pour une durée prévisionnelle de **2 semaines à compter du 21 septembre 2026**, nous vous informons que :

- La circulation sera maintenue sur la rue A. Briand dans les deux sens avec la mise en place d'un alternat par feux (conservation d'une seule voie de circulation).
- Le stationnement sur la rue E. Rostand ne sera plus possible excepté devant le bâtiment 12 pour le foyer HAPOGYS.
- La rue E. Rostand sera à sens unique dans le sens rue L. Pergaud vers A. Briand
- Les accès piétons au bâtiment 13 (entrées n°2, 4, 6 et 8) ne seront plus possibles depuis la rue Rostand. Les accès devront se faire uniquement depuis l'arrière du bâtiment côté cours intérieure.
- Les accès piétons et véhicules à l'école maternelle Pergaud ainsi qu'aux garages de du bâtiment 16 de Domofrance seront maintenus.
- L'accès véhicule au parking du bâtiment 13 ne sera plus possible depuis la rue Rostand. Les entrées/sorties devront obligatoirement s'effectuer depuis la rue A. Briand.
- Les cheminements piétons resteront possibles sur le trottoir nord et les traversées piétonnes devront s'effectuer hors des emprises de chantier (rue A. Briand ou L. Pergaud).

- Le ramassage des ordures ménagères est modifié comme suit :
 - o Les 4 bornes enterrées côté trottoir sud et les 2 bornes enterrées trottoir nord de la rue Rostand sont définitivement supprimées. Les ordures ménagères devront être déposées dans les bacs mis à disposition au niveau de la rue A. Briand (cf. schéma ci-dessous)

Ces interventions se dérouleront de jour du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Vous trouverez ci-après le plan des installations de chantier et emprises concernées par **la phase 2.**



Emprises travaux phase 2 – Rue A. Briand et E. Rostand

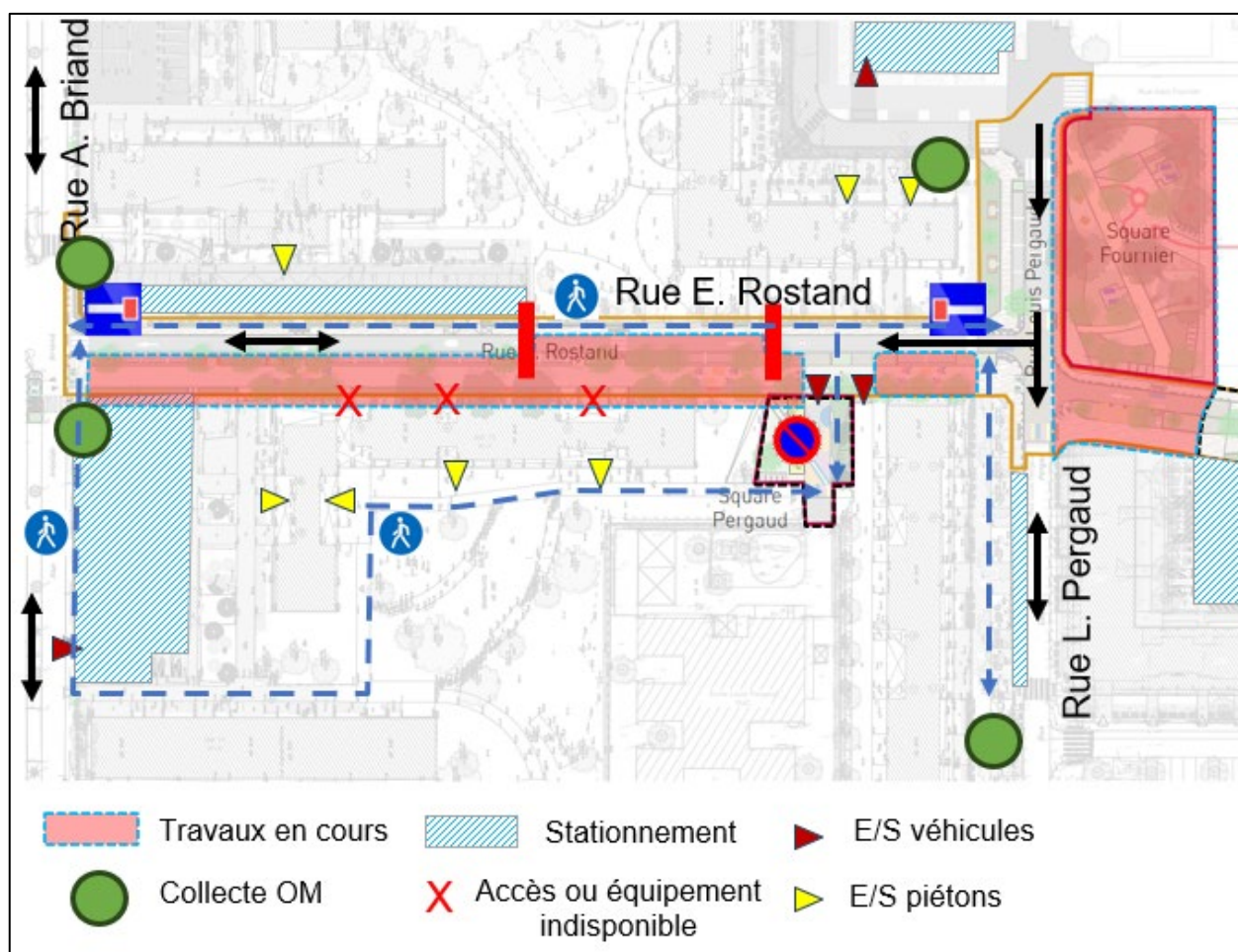
Pour permettre l'exécution des travaux de la phase 3 qui est prévue pour une durée prévisionnelle de **trois mois à compter de début octobre 2026**, nous vous informons que toutes les dispositions prévues pendant la phase 2 sont maintenues et complétées comme suit :

- La rue E. Rostand sera mise en impasse pour permettre l'accès véhicules aux seuls riverains concernés (HAPOGYS, école Pergaud, garages Domofrance).

Ces interventions se dérouleront de jour du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Info travaux

Vous trouverez ci-après le plan des installations de chantier et emprises concernées par **la phase 3**



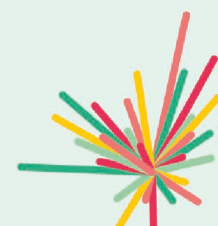
Emprises travaux phase 3 – Rue E. Rostand

Merci de votre compréhension

Plus d'informations sur : Bordeaux-metropole.fr/grands-projet
> Cenon – Palmer, Sarailière, 8 mai 1945

Ou à la Maison du projet Palmer
> au 15 rue François de Chateaubriand à Cenon

Affaire suivie par :
Service Projet et Renouvellement Urbain PT Rive Droite
Direction du Développement et de l'Aménagement



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**